



Procédure et coût d'un divorce senegal

Par **NATHALIE**, le **10/10/2010** à **20:14**

Bonjour,
Je suis française. Mon compagnon de vie est sénégalais.
Il est marié au Sénégal et veut divorcer de sa femme sénégalais.
Il est père de deux enfants et désire en obtenir la garde et les faire venir en France.
Il a contacté un avocat à Dakar (SENEGAL) qui l'a informé que cela allait coûter très cher, à savoir 23 000 euros environ et entre 450 et 500 euros de prestations mensuelles.
Qui peut éventuellement me renseigner sur les procédures existantes dans ce cas de figure et sur les coûts.
Avec tous mes remerciements par avance.

Par **NATHALIE**, le **26/04/2011** à **17:04**

Excessif ... bien-sûr, d'autant qu'il n'a aucun revenu.
merci de l'intérêt porté.

Par **amajuris**, le **26/04/2011** à **18:21**

bjr,
il veut la garde de ses enfants alors qu'il n'a aucun revenu comment va-t-il justifier pour qu'ils viennent en France qu'il aura les moyens de les élever ?
ce ne sont plus des honoraires mais de la corruption pour obtenir le divorce. ncdt